



Championnat du Rhône Métropole de Lyon M15 6X6 Masculin 2022/2023

Déroulement du championnat

20 équipes sont engagées (dont 2 de l'Ain et 1 de la Loire).

Le championnat se déroulera en deux phases.

- Une première phase où toutes les équipes seront réparties en 2 poules de 10 et où elles s'affronteront en matchs aller simples.
- Une seconde phase au cours de laquelle les équipes seront réparties comme suit :
 - Les 2 premières équipes de chaque poule et la meilleure 3ème se disputeront les places 1 à 5
 - La 3ème restante, les 4èmes et 5èmes se disputeront les places 6 à 10
 - Les 6èmes, 7èmes et la meilleure 8ème se disputeront les places de 11 à 15
 - Les équipes restantes se disputeront les places de 16 à 20

Au cours de cette seconde phase, les équipes s'affronteront en matchs aller simple, les résultats des matchs de la première phase ne seront pas conservés.

Première phase

1^{ère} journée : 15/10/2022

2^{ème} journée : 22/10/2022

3^{ème} journée : 19/11/2022

4^{ème} journée : 26/11/2022

5^{ème} journée : 10/12/2022

6^{ème} journée : 14/01/2023

7^{ème} journée : 28/01/2023

8^{ème} journée : 25/02/2023

9^{ème} journée : 04/03/2023

Phase retour

10^{ème} journée : 18/03/2023

11^{ème} journée 25/03/2023

12^{ème} journée : 01/04/2023

13^{ème} journée : 29/04/2023

14^{ème} journée : 13/05/2023

*Possibilité de reporter les rencontres jusqu'au
week-end du 27/05/2023*

*Tous les matchs devront être joués le week-end
du 4/03 au plus tard*

Classement

Le classement s'effectue à raison de :

- Match gagné : 2 points
- Match perdu : 1 point
- Match perdu par pénalité : 1 point
- Match perdu par forfait : 0 point

Horaires des matchs

Les horaires des matchs indiqués sur le site sont les horaires des débuts des rencontres.

Les clubs doivent transmettre leurs horaires de rencontres au plus tard 10 jours avant la rencontre. Dans le cas contraire il ne pourra pas être imposé à l'équipe adverse d'être présente à l'heure demandée

Les matchs peuvent être placés soit le samedi (début du match en 13h30 et 18h) soit le dimanche (début du match entre 9h30 et 15h).

Vous pouvez également jouer en dehors de ces horaires ou en semaine avec accord de l'équipe adverse.

Reports de matchs

Les demandes de report doivent automatiquement être faites via l'espace club du site fédéral.

Résultats & Feuilles de match

- **Les résultats** devront être enregistrés au plus tard le lundi suivant la rencontre ou, pour les rencontres reportées en semaine, 48 h après la rencontre.

- **Les feuilles de matchs** seront à transmettre dans les 5 jours suivant la rencontre.

Une fois le score saisi, il vous est proposé de les télécharger directement sur le site fédéral.

Il est également possible de les transmettre par mail (sportive69@volleyrhone.fr) ou par voie postale au siège du Comité du Rhône Métropole de Lyon.

A noter que ces feuilles de match sont en PJ du mail et également téléchargeables sur le site du Comité du Rhône Métropole de Lyon en page « Télécharger » onglet « sportive ».

Il est également possible d'utiliser la feuille de match électronique.

Pour tous les points de règlement non précisés dans ce courrier, se référer au RGED.

Pour la commission sportive
Gilles Wojciechowski